



u a

REVUE DE PRESSE

v

Créée début 2012, Une autre ville conseille les collectivités et les aménageurs pour concevoir et mener à bien leurs projets d'urbanisme et leurs opérations d'aménagement urbain en intégrant pleinement les nouveaux paradigmes du développement durable, en articulant réflexion stratégique et mise en œuvre opérationnelle.

NB : les synthèses peuvent parfois refléter les positions d'Une autre ville et pas uniquement celles des auteurs des articles.
Pour être redirigé vers les articles, cliquez sur les titres ou les images.

Énergies renouvelables : la loi d'accélération est adoptée

Actu environnement, 8 février 2023



Energie - Juridique

- Après de multiples débats, le Parlement a adopté définitivement le projet de loi visant à accélérer le déploiement des énergies renouvelables (EnR) sur le territoire. Le texte prévoit un renforcement du rôle des élus locaux, qui pourront décider d'établir sur leur territoire des « zones d'accélération », prioritaires pour déployer des projets d'EnR et dans lesquelles la durée d'instruction des projets sera réduite.
- Le texte prévoit également une simplification des procédures environnementales, avec l'introduction d'une présomption de « raison impérieuse d'intérêt public majeur » pour les projets EnR. Celle-ci facilitera l'obtention d'une dérogation « espèces protégées » sous certaines conditions, ce qui pourrait nuire à la préservation de la biodiversité.

Les zones à faibles émissions, une stratégie pas si écologique

Reporterre, 1er février 2023



Qualité de l'air - Mobilités

- La stratégie qui accompagne le déploiement des Zones à Faibles Émissions dans les grandes agglomérations françaises semble privilégier le recours à la voiture électrique au lieu de porter une réflexion globale sur l'avenir de nos mobilités. Le risque d'une telle logique est de rester dans un modèle tout voiture, délocaliser les émissions de gaz à effet de serre associées à la production de véhicules neufs et d'exacerber les fractures sociales.
- Malgré plusieurs années d'opposition sociale, cette mesure ne semble pas encore répondre totalement aux enjeux écologiques et sociaux liés aux mobilités. Un travail important est à faire dans ce sens dans le secteur de l'aménagement pour mieux accompagner le recours à des modes de transport décarbonés.

Énergies renouvelables : le gouvernement présente un plan pour « accélérer le déploiement » de la géothermie

Banque des territoires, 2 février 2023



Energie - Politique

- Représentant seulement 1% de la chaleur consommée en France, la géothermie fait l'objet d'un plan d'actions spécifique de l'Etat. Via la poursuite de la cartographie des ressources, le développement de la formation des experts et le recrutement d'animateurs régionaux ainsi qu'un renforcement des aides de l'Ademe et des fonds de garantie, il est attendu une hausse de 40% du nombre de projets de géothermie profonde lancés d'ici 2030 et de 50% du nombre d'installations de pompes à chaleur géothermique chez les particuliers d'ici 2025.
- Il manque des mesures pour accompagner la qualité environnementale globale des projets géothermiques et suivre les impacts des évolutions des ressources géothermiques.

Prendre en compte la « géodiversité » pour mieux gérer nos territoires

The Conversation, 8 février 2023



Sols - Expertise scientifique

- Composée des éléments géologiques, géomorphologiques, pédologiques et hydrologiques et de leur assemblage, la géodiversité, nommée ainsi depuis le sommet de Rio, fait partie intégrante des écosystèmes.
- Méconnue du grand public mais également des politiques environnementales, qui se concentrent sur le « vivant », elle est pourtant essentielle et soumise à une surexploitation grandissante et à une négligence de ses fonctionnalités.
- Pour prendre la mesure de ces enjeux, les scientifiques ont développé la notion de « services géosystémiques ».
- A l'heure où le sol tente péniblement de reprendre ses droits, ne restons pas en surface.

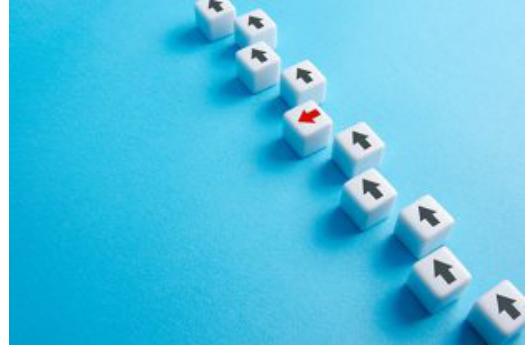
Dennis Meadows : « Nous entrons dans une période d'explosion des crises. »
 Socialter, 10 janvier 2022



Transition écologique - Expertise scientifique

- A l'occasion du cinquantième anniversaire du rapport *Limites à la croissance*, commandé en 1972 par le Club de Rome et considéré comme le premier jalon de la prise de conscience écologique mondiale, Dennis Meadows s'entretient avec *Socialter*.
- Impossible de réduire la pensée développée, lisez-le jusqu'à la dernière phrase : « *Si j'avais un conseil à donner, je dirais : ne vous occupez pas de choses que vous ne pouvez pas réparer, concentrez-vous sur celles pour lesquelles vous pouvez faire la différence.* »

Renoncer, c'est aussi construire l'avenir
 La Gazette des communes, 14 février 2023



Transition écologique - Politique

- En quoi renoncer à construire un golf sur un site Natura 2000 ou à produire de la neige de culture sont-ils des manières de continuer à construire l'avenir sans servir de prétexte à l'austérité ?
- Les exemples sont légion d'abandons ou de bifurcations de grands projets vers des actions plus modestes. Cette approche est d'ailleurs au cœur de la loi résilience, avec l'avènement du ZAN, paroxysme du renoncement pour les territoires et les aménageurs.
- L'investissement doit désormais adresser une forme de renoncement fertile dont les territoires en déclin, beaucoup plus à même que les grandes villes de rompre avec un schéma entrepreneurial, pourraient bien être les étendards.

(Dé)formations - Pour élus en transition
 Institut Paris Région, décembre 2022



Transition écologique - Accompagnement au changement

- L'Institut Paris Région et la 27e Région dressent, à travers deux cahiers, le bilan de «(Dé)formations», le programme de recherche-action menée sur la formation des élus aux transitions. Les enseignements d'expérimentations menées en 2021-2022 dans des communes périurbaines et rurales sont expliqués dans le premier cahier.
- Les défis, que doit relever la formation des élus, sont indiqués dans le deuxième cahier qui se présente à travers 11 fiches argumentaires permettant de renforcer l'accès à la formation des élus et de transformer leur posture pour mieux comprendre et mieux travailler avec les parties prenantes dans un système de coopération et de complémentarité.

Comment l'architecture va s'adapter au réchauffement climatique
 Reporterre, 18 février 2023



Bâtiments - Projets remarquables

- Il est maintenant trop tard pour aller voir les 44 projets parisiens de rénovation architecturale à haute valeur écologique et sociale qui étaient exposés jusqu'au 5 mars au Pavillon de l'Arsenal, mais cet article de Reporterre est une bonne occasion de se rappeler les grands défis de décarbonation et d'adaptation climatique qui restent à poursuivre pour les architectes de la capitale.
- C'est aussi l'opportunité d'évoquer le maigre 1% de déchets du BTP réemployés à l'échelle nationale et l'écrasant 35% des parisiens qui ne possèdent pas de voiture.

Continuités écologiques sur la commune de Libourne : une étude pour identifier les points de conflits et les solutions Cerema, 8 février 2023



Biodiversité - Conception urbaine

- La commune de Libourne a mis en place un partenariat avec le Cerema, mêlant les questions de réduction des effets d'îlots de chaleur, de désimperméabilisation des sols, de limitation des risques de ruissellement et d'inondation, et de renaturation.
- Deux rapports ont été produits dans le cadre de cette étude : le premier identifie les continuités et les conflits des trames écologiques, le deuxième propose des recommandations d'action. Ce dernier prévoit des préconisations qui concernent également d'autres acteurs indispensables pour la mise en place de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité, avec entre autres les aménageurs.

Gestion des eaux pluviales : l'Outil d'Aide au dimensionnement des Systèmes d'Infiltration des pluies courantes Cerema, 21 février 2023



Eau - Conception urbaine

- Le Cerema et le Laboratoire Eau Environnement et Systèmes Urbains (Leesu) viennent de mettre en ligne l'outil Oasis, outil d'aide à la conception des systèmes d'infiltration des pluies courantes.
- Il permet aux acteurs de l'aménagement urbain d'établir de façon simple un lien entre le dimensionnement de ces ouvrages et leur efficacité vis-à-vis des événements fréquents, pour favoriser l'infiltration des petites pluies au plus près de leur point de chute.
- L'outil permet également de tenir compte des objectifs plus classiques de maîtrise du ruissellement associés aux événements pluvieux plus exceptionnels.

